

**« Souvenir Gérard Nevers »**  
**Dimanche 5 Mai 2024 à VILLEBON SUR YVETTE ZI de Courtaboeuf (91)**  
 organisé par la Commission 91/77 Sud avec le concours du Vélo Club de Villebon

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
1/2/3èmes catégories	7h30	8h30	29	78,5 km	120	Oui
Minimes	7h30	8h31	11	29,7 km	30	Oui
5eme cat. et Cadets (*)	10h00	11h00	23	62,1 km	120	Oui
4ème catégorie	12h00	13h00	26	70,2 km	150	Oui
6ème catégorie	12h00	13h01	20	54 km		Oui
Observation (*)	En fonction de leurs effectifs, les Cadets partiront soit séparément, soit avec les 5 <sup>ème</sup> catégorie					
Dossards	16 Avenue de la Baltique, ZAC de Courtaboeuf à Villebon sur Yvette					
Départs, arrivées	Sous l'arche, 16 Avenue de la Baltique,					
Parking	Attention : pas de stationnement sur la ligne droite de l'arrivée (sauf emplacements réservés aux officiels, sur côté droit dans le sens de la course)					
Caractéristiques	Circuit de 2,7 km, plat avec relances					
Invitations	Course ouverte aux : FFC (Open 3 moins de 200 points au 31/12/2023) seront en 1 <sup>ère</sup> catégorie UFOLEP 1, FFC Accès1 seront en 2 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 2, FFC Accès 2 seront en 3 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 3 et FFC Accès3 seront en 4 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP GS et FFC Accès 4 seront en 5 <sup>ème</sup> catégorie <b>Attention : trois invitations maximum dans la saison.</b>					
Engagements	Auprès de : <b>Jean-Philippe MINOTTE</b> 78 rue des Raspail 91600 SAVIGNY SUR ORGE - jpmimoto@orange.fr Tarifs FSGT : Jeunes : 4,50 €, adultes : 5,50 €, Tarifs UFOLEP, FFC, FF Tri : Jeunes : 8 €, adultes : 11 € <b>(attention : trois invitations maximum dans la saison).</b> Engagement sur place pour tous : + 2 € Non Licenciés : non admis (pour raison d'assurance) Important : sur les épreuves organisées sous l'égide de la FSGT, seuls les licenciés FSGT sont couverts par l'assurance Responsabilité Civile de leur licence. En conséquence, les licenciés FFC, UFOLEP, FF Tri, FF Vélo devront signer, à la prise de plaque, une attestation certifiant qu'ils ont pris connaissance de ce fait et que, en cas d'accident, ils devront faire valoir l'I.A. de leur R.C. personnelle  Engagement par envoi postal uniquement (et qui ne sera pris en compte qu'avec le règlement), mais à doubler par un mail (en cas de perturbation de distribution du courrier postal). Pas d'engagement par téléphone. Les engagements seront, <b>jusqu'au Jeudi 2 Mai midi inclus</b> , réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations, puis des engagements arrivés chez l'organisateur après le 2 Mai. Chèques à l'ordre de l'EC Morsang sur Orge					